

Castelnau d'Auzan Labarrère

Informations Municipales



Services

Associations

BULLETIN MUNICIPAL

2^{ème} semestre 2017

DEPARTEMENT DU GERS
MAIRIE
DE
CASTELNAU D'AUZAN LABARRÈRE



Téléphone Castelnau: 05 62 29 23 43
Téléphone Labarrère : 05 62 29 40 30
Télécopie : 05 62 29 23 73
mairie.castelnaudauzan@wanadoo.fr

MOT DU MAIRE

*Auzanaises Labarréroises,
Auzanais Labarrérois*

*Au nom de notre conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous **une bonne et heureuse année 2018**. Mes premières pensées vont en direction des plus fragilisés, des personnes seules, en manque de santé, toutes celles et ceux ayant perdu un être proche. Que 2018 soit pour chacun d'entre vous source d'apaisement et d'espérance.*

Ce bulletin, que j'ai souhaité dès le départ de mon engagement avec vous, permet de donner la parole aux associa-

tions, donner des informations générales et locales. Il retrace également un condensé bi-annuel des actions municipales.

Je remercie nos commissions du Conseil Municipal qui s'impliquent fortement pour notre commune, et tout particulièrement ces temps-ci sur des sujets tels que le Plan Local d'Urbanisme et l'adressage.

Dans les pages qui suivent je vais développer quelques exemples d'actualités qui méublent d'ailleurs une partie de

notre emploi du temps au quotidien.

*Mesdames, Messieurs,
Le Conseil Municipal se joint à moi et vous donne rendez-vous le vendredi 26 janvier 2018 à 19h à l'occasion des traditionnels vœux municipaux dans la salle des fêtes de Labarrère.*

P. BEYRIES



MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ

L'évolution des compétences communales et inter-communales donne plus de pouvoir aux communautés de communes, la création de notre commune nouvelle nous permet une meilleure représentation à cet échelon.

Les services administratifs pour les citoyens, assurances, santé, retraite, scolaire sont de plus en plus difficiles à joindre et les informations difficiles à obtenir, il en va de même pour les services administratifs publics. L'état se retire de plusieurs compétences pour les donner aux collectivités

publiques. L'urbanisme, géré gratuitement ces dernières années par l'état, est maintenant à la charge des communes. Les contraintes sont de plus en plus pressantes (normes sanitaires, normes écologiques, sécurité etc...). La gestion de ces contraintes est aussi gérée par des employés régulièrement formés, et je les remercie de leur professionnalisme.

J'espère que, lorsque le bulletin municipal sera distribué, les travaux d'aménagement des rues du village de Labarrère seront com-

mencés, et qu'ils ne dérangeront pas trop la vie de notre village.

Merci aux bénévoles qui animent nos villages, merci aux sapeurs-pompiers qui donnent beaucoup de leur temps pour assurer les secours.

Bonne année, bonne santé à tous et vive 2018.

P. BATMALE

PLU : un document qui vous concerne

Qu'est-ce que le PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est le document de planification qui fixe les règles d'occupation des sols afin de mettre en œuvre un projet de territoire. Par délibération en date du 19/12/2016, le conseil municipal de CASTELNAU D'AUZAN LABARRÈRE a prescrit l'élaboration de son PLU afin d'obtenir un document d'urbanisme harmonisé sur la Commune Nouvelle. Cette évolution est rendue nécessaire afin de développer l'urbanisation pour répondre aux enjeux du territoire, notamment permettre l'accueil de population sur la commune.

Quelles sont les étapes de la procédure ?

Les étapes de la réalisation du dossier sont législativement encadrées. L'année 2017 est consacrée à la réalisation du diagnostic, de l'état initial de l'environnement et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Premier semestre 2018, seront lancés le Règlement, le Zonage et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Le dossier devrait être finalisé courant 2018.

Je remercie la commission urbanisme de notre Conseil Municipal qui s'est fortement investie dans cette tâche au côté de notre bureau d'étude. C'est ce travail en commun et studieux qui permet d'avancer rapidement pour son aboutissement.

Le tableau ci-dessous vous en fixe les phases.

P. BEYRIES

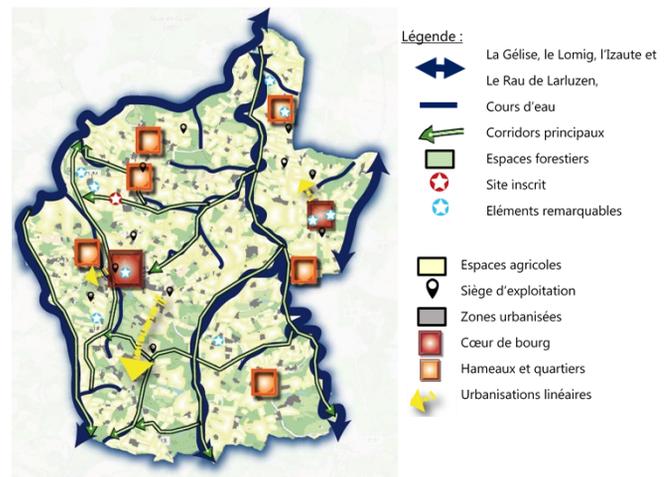


Quel projet pour notre territoire ?

Le diagnostic et l'état initial de l'environnement ont été réalisés, ils ont permis de mettre en évidence les atouts, enjeux et contraintes du territoire qui serviront de base à la réflexion sur le projet de territoire.

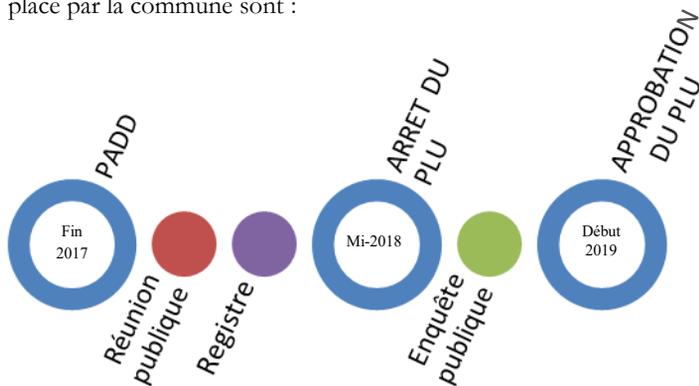
Le PADD, « clé de voute » du PLU, exprime le projet territorial, les documents opposables aux autorisations d'urbanisme (règlement, zonage et OAP) en seront la traduction.

La réflexion sur le PADD permet de dessiner un projet de territoire à long terme, à horizon 2035. Ce projet est actuellement en cours de réflexion et fera l'objet d'une présentation à la population lors d'une réunion publique.



A quel moment la population est associée ?

La concertation est menée en parallèle de l'élaboration de l'étude, jusqu'à l'arrêt du PLU par le Conseil Municipal. Les moyens mis en place par la commune sont :



- un registre mis à disposition à la mairie pour recueillir vos observations sur le dossier,
- il est possible d'écrire directement au Maire afin de lui faire part de vos remarques sur le projet,
- une réunion publique prévue mi 2018 afin de présenter le projet du territoire (PADD),
- les documents d'étude consultables à la mairie ou sur le site de la mairie : <http://auzaninfo.wixsite.com/castelnaudauzan>,
- une enquête publique sera organisée, probablement à la fin de l'année 2018.

Et après ?

Le PLU deviendra le document opposable à toutes les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager et déclaration préalable). Il s'agit d'un document vivant que la commune pourra faire évoluer au regard de ses besoins, différentes procédures sont prévues et ne nécessitent pas obligatoirement une révision générale (révision allégée, modification, modification simplifiée et mise en compatibilité).

Qu'est ce que la GEMAPI ?

La **gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)**, exercée de façon facultative par les collectivités territoriales ou leurs groupements, devient une compétence obligatoire à compter du 1er janvier 2018.

Créée par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, modifiée par la loi pour une Nouvelle Organisation de la République (NOTRe) du 7 août 2015, la **compétence GEMAPI** est affectée aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP), que sont les communautés de communes, communautés d'agglomérations, communautés urbaines et métropoles. Cette évolution juridique accompagne et renforce les changements observés de-

puis quelques années auprès des syndicats : fusions, agrandissements, développement des compétences...

Le contenu de la compétence GEMAPI

La **compétence GEMAPI** est définie par les missions rendues obligatoires pour sa mise en œuvre. Ces missions relèvent de l'article L211-7 du code de l'environnement à savoir :

- * **l'aménagement d'un bassin** ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- * **l'entretien, l'aménagement d'un cours d'eau**, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal ou à ce plan d'eau ;
- * **la défense contre les inondations** et contre la mer ;
- * **la protection et la restauration des sites**, écosystèmes aquatiques et de zones humides

ainsi que des formations boisées.

Les EPCI-FP auront l'obligation de mettre en œuvre les actions nécessaires pour **répondre aux enjeux d'intérêt général liés aux milieux aquatiques et au risque d'inondation** qu'ils auront identifiés sur leur territoire. Il s'agit de veiller à la fois au bon fonctionnement des milieux aquatiques (qualité, diversité, résilience) et à la prévention des inondations (protection, réduction de l'exposition des populations...).

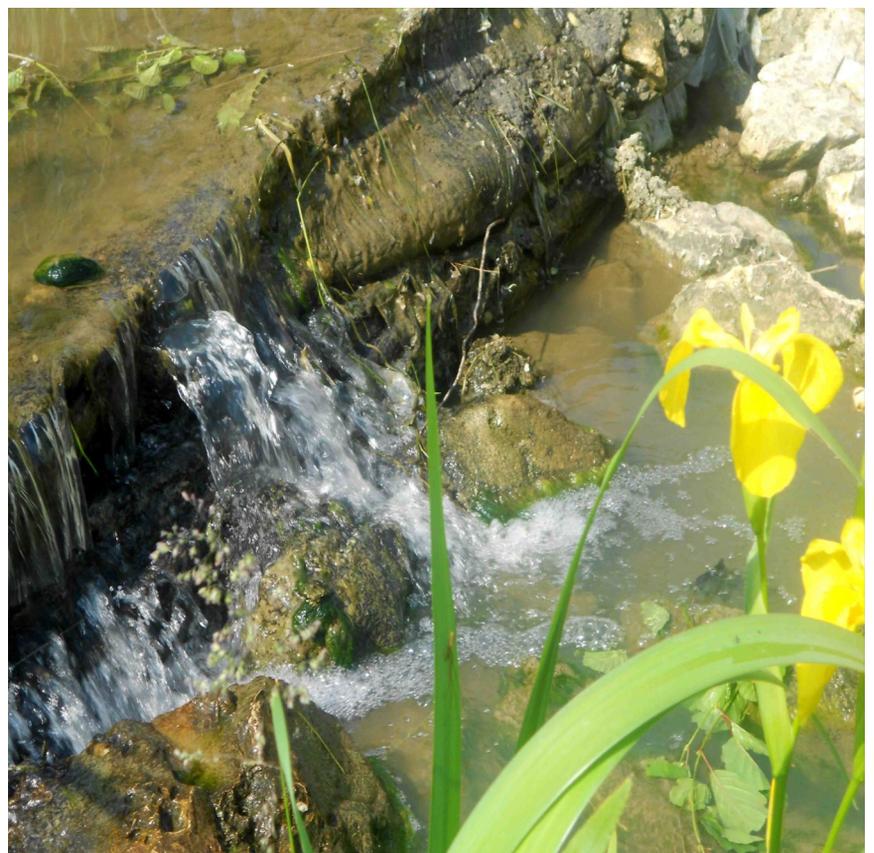
D'autres missions, toujours facultatives, sont également mobilisables pour répondre aux problématiques de la **GEMAPI** ou à des sujets connexes (lutte contre le ruissellement et l'érosion...).

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins de la Gélise et de l'Isaute vient d'être éteint (loi oblige) pour laisser place à la Communauté de Communes du Grand Armagnac qui en aura la compétence.

Sur un mode de calcul bien précis, notre budget communal répondait à l'appel de cotisation de ce syndicat sous forme de subvention.

Désormais, chaque contribuable verra apparaître sur sa feuille des impositions foncières dans la case GEMAPI, déjà existante mais vierge, le montant de sa redevance.

P. BEYRIES



TRAVAUX 2017

Nouvelle salle de mairie répondant aux normes d'accessibilité

Utilisations :

- Conseils Municipaux et communautaires
- Réunions de travail
- Cérémonies officielles
- Bureau de vote n°1, dès 2018



Vestiaires Stade de Rugby

Première utilisation faite par les pitchouns de l'Entente



Cimetière

ACCESSIBILITE

La commune s'est lancée dans un agenda d'accessibilité (Ad'AP) : Rendre accessible les établissements recevant du public. Les premiers aménagements ont été réalisés sur les cimetières : St Joseph à Castelnaud et Labarrère.



Place de Verdun

En cours de finitions



Ces quelques photos illustrent des investissements 2017, mais il y a aussi l'informatique à l'école, isolation de bâtiments, installation d'un 3^{ème} panneau d'information électronique à Labarrère, chaudière, chauffage, dalles, peintures, pavillons de vacances... Des tranches d'électrification et d'éclairage public sont en cours boulevard de la Libération, rue Victor Hugo et 19 Mars 1962.

Les aménagements de la place Verdun et de ses abords sont sur le point d'être achevés. Dès le printemps, nous procéderons à l'engazonnement et aux plantations des végétaux.

Seules les allées Lafayette, pourtant prévues dès le départ dans ce projet global, resteront en attente contrairement notre planification. Tous les marchés sont signés, les crédits sont en place, et les subventions sont notifiées.

Notre police d'assurance et celles des plaignants ont clôturé ce dossier concluant que « la responsabilité de la commune n'est pas engagée dans cette affaire ». Tous nos courriers et recommandés sont à jour, avec chronologie, preuves et justificatifs. Tout ce dossier depuis le départ est consultable en mairie par tous les adminis-

trés qui le souhaiteraient (sur rendez-vous) je m'y engage. La loi et la vérité n'appartiennent heureusement pas aux inventeurs d'histoires et marchands de chansons. Par contre dans ce climat, il est compréhensible que ni notre bureau d'étude, ni notre entreprise, ni aucune autre d'ailleurs ne prennent la responsabilité de finir ce tronçon. Ils le feront seulement quand ces plaignants auront réglé réellement eux-mêmes leur problème par le biais d'une compagnie d'assurance. Je leur souhaite d'y parvenir au plus vite afin de finaliser ce projet et surtout dans l'intérêt de tous les usagers.

Pour 2018, nous réaliserons la liaison douce du cœur de village au lotissement de Peyronduguet (pour des raisons techniques, nous n'avons pu le faire en 2017, comme envisagé initialement).

Le projet d'électrification du monument aux morts à l'embranchement de la salle polyvalente, sur l'avenue de la République, par deux fois décalé, sera réalisé.

Un permis de construire vient d'être déposé pour un aménagement dans la salle des aînés.

Toujours dans les salles municipales et dans l'année, le local chasse de

Labarrère sera déplacé.

Mais le plus gros investissement 2018 restera le centre bourg de Labarrère avec la rue des écoles de Castelnaud.

Quant-à notre projet de démolition de l'îlot face à la mairie de Castelnaud, nous attendons l'aboutissement du permis de démolir avec bon espoir de réalisation pour 2018.

Pour conclure le chapitre investissement, et en faire lien avec nos finances, je dirai que celles-ci sont saines et le resteront.

Tous nos projets se réalisent et se réaliseront par:

♦ Subventions

♦ Recours à l'emprunt

(Je vous rappelle qu'en 2014 nos annuités de remboursement étaient déjà rationnelles. Comme je m'y étais engagé, elles seront abaissées durant cette mandature.)

♦ Autofinancement obtenu par nos marges de fonctionnement

En complément, je tiens à ce que nous ayons une bonne réserve de trésorerie.

P. BEYRIES

FISCALITÉ - ÉCONOMIE

TAXE D'HABITATION

Castelnau d'Auzan
Labarrère



TAXE FONCIER BATI

Labarrère
Castelnau d'Auzan



TAXE FONCIER NON-BATI

Labarrère
Castelnau d'Auzan



CFE

Labarrère
Castelnau d'Auzan



Nous sommes aujourd'hui presurés. De nouvelles normes obligatoires tombent sur nos épaules. Des compétences supplémentaires sont imposées aux Communautés de Communes, qui par voie de fait ont toujours des conséquences financières sur l'imposition communautaire ou communale.

Les dotations de l'Etat en direction des communes sont, vous l'entendez dans les médias, en diminution, contraignant certaines communes à relever considérablement leurs taux d'imposition.

Pour votre compréhension ces fameuses dotations de l'état, sont en fait tout simplement vos impôts que l'Etat collecte, et, en redistribue une part, mensuellement, aux communes, afin qu'elles assurent leur fonctionnement.

Plus que jamais notre Commune Nouvelle a du sens: Nous bénéficions exceptionnellement de ressources supplémentaires provenant de l'Etat (tant en fonctionnement qu'en investissement).

Conscients que celles-ci sont provisoires, elles nous permettent néanmoins de passer sereinement ces moments de turbulences budgétaires, là où beaucoup connaissent des difficultés.

Nous mettons à profit cette période transitoire pour mettre en place parallèlement, un système d'économie de fonctionnement, qui lui restera durable.

Ci-dessus, vous avez avec 2016 la photo de départ et ensuite l'évolution de la fiscalité de nos deux communes historiques.

Dès 2017, le processus de 12 années a commencé pour se terminer en 2029. Nous aurons donc seulement à cette date le même taux sur la totalité de notre collectivité et sur les 4 taxes. Les 12 années autorisées par la loi permettent d'atténuer en souplesse nos différences.

Nous avons annoncé dès notre fusion l'intention de ne pas augmenter nos taux communaux, c'est-à-dire que nous ne bénéficieront pas d'1 euro supplémentaire provenant du taux de vos

impôts.

Par contre sans revenir sur cette décision, cette harmonisation sur 12 ans a pour conséquence, que vous soyez soit de Labarrère soit de Castelnau, un effet inverse sur chacune de vos taxes: Castelnau avait une taxe d'habitation plus haute, Labarrère un foncier bâti, un foncier non-bâti, une CFE plus élevés.

L'un dans l'autre, mis à part quelques cas particuliers, il y a un équilibrage raisonné dans chaque foyer, mais toujours opération zéro pour le budget communal. Bien sûr ces explications ne tiennent pas compte à ce jour de la suppression totale ou partielle de la taxe d'habitation.

Récemment évoqué avec les membres du Conseil Municipal, je leur soumettrai lors du vote du Budget 2018 une baisse de nos impôts communaux.

P. BEYRIES

ADRESSAGE

Vous allez recevoir un courrier officiel de la mairie vous précisant votre nouvelle adresse personnelle.

Ce travail démarré en 2015 par des élus de la commune de Castelnau d'Auzan puis rejoints par ceux de Labarrère après la fusion, voit enfin son achèvement.

Rappelons que dorénavant chaque maison aura un numéro sur une voie bien définie.

La numérotation de chaque maison est utile pour les secours, les livraisons et le courrier.

Dans le fascicule qui vous sera remis avec le courrier officiel, vous trouverez comment et quels organismes vous devez contacter pour les informer de la modification de votre adresse.

La mairie reste à votre écoute pour toutes vos questions ou problème particulier.

Les nouvelles adresses ont été enregistrées au bureau d'adressage national qui est une émanation de l'IGN, les services du cadastre ont aussi mis à jour les informations, cela devrait permettre d'optimiser les informations des systèmes de guidage.

Ce sont les services de la commune qui vont installer les pancartes de voies et les numéros des maisons. Cette installation sera progressive quartier par quartier, elle devrait être terminée fin 2018.

Suite à la fusion des deux communes, vous avez peut-être été victime d'erreur de direction de votre courrier.

Afin de simplifier la situation, nous avons sollicité les services de distribution du courrier de la Poste, pour que la **Commune Nouvelle de Castelnau d'Auzan**

Labarrère n'ait qu'un seul code postal. Nous avons été entendu et **le nouveau code postal est donc 32440, y compris pour le secteur de Labarrère.**

Cette évolution était indispensable pour notre commune, surtout dans le contexte du regroupement. Nous savons que nous allons tous nous habituer très vite à ce changement.

Que soient remerciés ici tous les élus qui ont donné leur temps, leur énergie pour que ce dossier aboutisse, ainsi que Angélique Friscia agent à la Poste.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue à eux !



MAGALI COIFFURE

Mardi: 9h-18h30

Mercredi: 9h-12h

Jedi: 9h-18h30

Vendredi: 9h-18h30

Samedi: 9h-16h

Tél.: + 33(0)5 62 29 19 31

CAFE DES SPORTS

BAR - RESTAURANT

tous les jours de la semaine de 8 heures à 21 heures,
week-end de 9 heures à 1 heure du matin.

Tél.: + 33(0)9 80 52 83 12



Fanny, la nouvelle gérante

De plus sur la commune, profitez également de deux autres restaurants:

- ♦ **La Loupiote**, place de la Mairie à CASTELNAU D'AUZAN
Tél.: + 33(0)5 62 29 25 74
- ♦ **La Pièce de Bœuf**, au centre bourg de LABARRÈRE
Tél.: + 33(0)5 62 29 19 26

le meilleur accueil vous sera réservé !



COMMÉMORATION Guerre 1914-1918



1917

Le 9 janvier, le Kaiser décrète la guerre sous-marine totale contre l'avis de son gouvernement. Les sous-marins allemands semblent avoir la victoire à portée de périscope. Mais les Alliés trouvent la bonne parade. Ils regroupent leurs navires marchands en convoi escortés par des torpilleurs, ce qui oblige les sous-marins à lancer leurs torpilles en plongée, ce qui est beaucoup moins efficace. A la fin de 1917, l'amirauté allemande fait ses comptes, même si elle a coulé plusieurs navires alliés, elle a perdu 63 sous-marins.

Les Américains rompent leurs relations diplomatiques avec l'Allemagne et le 2 avril, les Américains se décident à déclarer la guerre à l'Allemagne, après que plusieurs de leurs navires ont été coulés. Une nation de 100

millions d'habitants et d'une énorme industrie passe ainsi dans le camp des Alliés. Mais ils n'ont pas d'armée et seulement un premier convoi de 80 000 hommes débarquent en France.

Chez tous les belligérants, plusieurs grèves ont lieu dans les usines pour demander une paix immédiate mais aucun gouvernement ne veut entendre parler de compromis.

Plus grave est la crise du moral militaire. Les Français craquent les premiers. En avril, le général Nivelle lance une attaque massive sur le Chemin des Dames, non loin de Soissons (Aisne). Malgré l'engagement des premiers chars d'assaut français, c'est un échec sanglant: 500 mètres de gagnés au lieu des 10 kilomètres de prévus. 30 000 soldats tués en dix jours!

La désillusion est d'autant plus grande

que Nivelle était certain de pouvoir percer le front allemand. Dans les semaines qui suivent, des centaines de mutineries éclatent: les hommes refusent d'attaquer pour rien.

Pétain, l'homme qui a résisté à Verdun, remplace Nivelle. Il prend des sanctions modérées même si une cinquantaine de mutins sont exécutés. Pétain s'efforce de redonner du moral aux poilus, d'améliorer le confort des cantonnements et la nourriture. Les permissions sont mieux organisées: sept jours à la maison tous les quatre mois. Surtout, il renonce aux attaques générales et meurtrières. Il attend les tanks et les Américains.

En Italie, la lassitude prend des formes plus graves. Quand, en octobre, les Allemands attaquent à Caporetto, les soldats se rendent ou désertent par milliers. Les Italiens perdent 300 000 hommes et reculent de 150 kilomètres, obligeant Français et Anglais à envoyer 11 divisions pour consolider ce front.

Le 6 novembre, à Moscou, les Bolchéviques de Lénine prennent le pouvoir et entament des négociations de paix avec les Allemands. Le 15 novembre, Georges Clémenceau, partisan de la guerre jusqu'à la victoire, devient président du conseil et ministre de la guerre.

BARRÈRE Gaston

Né le 5 octobre 1896 à Castelnaud d'Auzan (Gers). Fils de Bernard et de St Mézard Léontine. Soldat au 33^e Régiment d'Infanterie. Mort le 19 avril 1917 à Craonne (Aisne) sur le Chemin des Dames.

DANDURAN Basile Raymond

Né le 22 mars 1884 à Parleboscq (Landes). Fils de Joseph et de Jeanne Lacoste. Cultivateur à Castelnaud d'Auzan. Soldat au 83^e régiment d'infanterie. Tué à l'ennemi le 4 avril 1917 à Thuisy (Marne). Inhumé à la Nécropole de Sillery (Marne).

DUBOURDIEU Jean

Né le 3 août 1884 à Labarrère (Gers). Fils de Joseph et de Marie Perbot. Domestique à Castelnaud d'Auzan. Soldat au 9^e régiment d'infanterie. Tué à l'ennemi le 26 décembre 1917 à Ornes (Meuse). Inhumé à la Nécropole à Fleury-devant-Douaumont (Meuse).

DUPRAT Michel

Né le 30 mars 1877 à Geloux (Landes). Fils de Jeanne Duprat. Domestique à Castelnaud d'Auzan avec sa mère. Soldat au 129^e régiment d'infanterie territoriale. Décédé le 22 janvier 1917 à Bordeaux dans ses foyers de maladie contractée en service.

FRAYRET Jean Gabriel

Né le 4 août 1893 à Castelnaud d'Auzan. Fils de Jean et de Marie Camé. Cultivateur à Castelnaud d'Auzan. Soldat au 83^e régiment d'infanterie. Tué à l'ennemi le 17 avril 1917 à Nauroy (Marne). Inhumé à la Nécropole à Aubérive (Marne). Citation à l'ordre de la division n°148 du 4 mai 1917 avec croix de guerre. Décoré à titre posthume de la médaille commémorative française de la Grande Guerre et de la médaille interalliée dite de La Victoire.

LACAZE Jean Marie

Né le 12 août 1885 à Castelnaud d'Auzan. Fils de Jean et de Anne Ségur. Cultivateur à Montréal (Gers). Sergent au 225^e régiment d'infanterie. Citation à l'ordre du régiment n°52 du 24 juin 1916: "Sur le front depuis le début des hostilités, s'est particulièrement distingué par sa vaillance au cours des affaires d'Avocourt en avril, mai et juin 1916". Croix de guerre. Tué à l'ennemi le 3 septembre 1917 au combat du Mont Blond à Prosnes (Marne). Inhumé à la Nécropole nationale de Sept-Saulx (Marne). Il reçoit à titre posthume la médaille commémorative française de la Grande Guerre et la médaille interalliée dite de La Victoire.

LADOUS Joseph

Né le 30 septembre 1879 à Castelnaud d'Auzan. Fils de Joseph et de Irma Caupenne. Cultivateur à Castelnaud d'Auzan. Soldat au 225^e régiment d'infanterie. Tué à l'ennemi le 3 novembre 1917 à Verdun (Meuse). Inhumé à la Nécropole nationale Douaumont à Fleury-devant-Douaumont (Meuse).

LAVANE Vincent Léon

Né le 21 janvier 1896 à Castelnaud d'Auzan. Fils de Jean et de Marie Couerbe. Cultivateur à Castelnaud d'Auzan avec ses parents. Soldat au 9^e régiment d'infanterie. Mort le 28 février 1917 à l'hôpital complémentaire 43 à Agen (Lot-et-Garonne) de maladie contractée en service. Il est décoré à titre posthume de la médaille commémorative française de la Grande Guerre.

MARSAN Jean Pierre

Né le 6 avril 1878 à Mauvezin d'Armagnac (Landes). Fils de Jean et de Marie Laporte. Il se marie à Parleboscq le 4 janvier 1907 à Marie Lassus. Cultivateur à Mauvezin d'Armagnac. Sapeur au 1^{er} régiment du génie. Mort le 23 février 1917 des suites de ses blessures de guerre, dues à une intoxication au gaz, à l'ambulance 12/4 à Bouy (Marne).

MARSAN Joseph

Né le 18 octobre 1874 à Mauvezin d'Armagnac (Landes). Fils de Jean et de Marie Laporte. Cultivateur à Mauvezin d'Armagnac. Sapeur au 3^e régiment du génie. Mort le 3 juin 1917 à Chigny-les-Roses (Marne) des suites de ses blessures de guerre. Inhumé initialement au cimetière militaire de Chigny-les-Roses. Inhumé à la nécropole nationale de Sillery (Marne). Joseph reçoit une citation à l'ordre du régiment n°1 du chef de bataillon, commandant le génie de la division en date du 2 juin 1917 ainsi que la croix de guerre avec étoile de bronze.

NOULENS Joseph

Né le 15 juin 1897 à Bretagne d'Armagnac (Gers). Fils de Gérard et de Marie Lagarde. Cultivateur avec ses parents à Castelnaud d'Auzan. Canonnier au 218^e régiment d'artillerie de campagne. Mort le 27 septembre 1917 à l'hôpital d'évacuation à Couvrelles (Aisne). Décoré à titre posthume de la médaille commémorative française de la Grande Guerre.

RIFFON Joseph

Né le 18 février 1889 à Escalans (Landes). Fils de Prosper et de Marie Cabari. Cultivateur avec ses parents à Castelnaud d'Auzan. Soldat au 369^e régiment d'infanterie. Mort le 19 novembre 1917 à Château-Thierry (Aisne) des suites de ses blessures de guerre. Inhumé à la Nécropole à Château-Thierry (Aisne). Joseph a droit à la médaille militaire avec citation à l'ordre de la division n°5596 et croix de guerre avec palme. Il reçoit à titre posthume la médaille commémorative française de la Grande Guerre et la médaille interalliée dite de La Victoire.

ÉTAT CIVIL - Rétrospective 1917



NAISSANCES

BEGUÉ Irène : 1^{er} Juillet
BENQUET André : 7 Juin
BONREPOS Albert : 18 Juin
BOUDOUL Simone : 16 Novembre
BOUÉ Jean: 22 Juillet
DANÉ Louis: 14 Juin
DASTE Georgette : 28 Août

DRUILLET Etienne: 23 Janvier
GAROSTE Jeanne : 2 Septembre
LABURTHE Andréa: 3 Décembre
LACAZE Julie : 1^{er} Mars
LALANNE Jacqueline : 28 Juin
PIEDS Denise: 9 Octobre
SAUVEUR Joseph : 26 Mai
TERRADE Marie Magdeleine : 9 Août
TRÉMOULET Jules : 6 Septembre

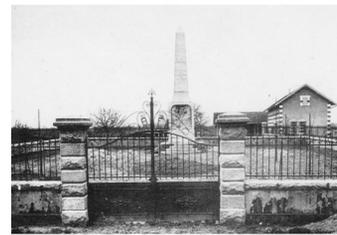
MARIAGES

DASPE Martial et TOURNÉ Marie :
16 Février
DIVORCE Campagne et DAMBLAT Marie :
4 Août
DUPY Justin et HOURTIC Anne : 10 Janvier
GUDOLLE Eugène et BIMIER Marie : 1 Septembre
LABURTHE André et TARRIT Dorothee : 10 Septembre
MIRAVET Paul et LASPORTES Angèle : 24 Novembre
PÉRISSET Félix et FONTAN Marthe : 8 Octobre
PETIT Alexandre et LAMARQUE Jeanne : 26 Juin



DÉCÈS

ALLEGRET Jean : 12 Juin
BARADA Georgette : 7 Mai
BARADA Jean : 28 Décembre
BARSIGUES Damien : 14 Février
BARTHELEMY Philippe : 17 Mars
BERGÈS Joseph : 7 Avril
BOUGLON Jeanne : 20 Novembre
CAME Jean : 29 Novembre
CARRIGUERY Marie : 10 Mars
CASTIES Louise : 7 Juin
CAZAUBON Marie : 17 Février
COUERBES Jérôme : 26 Février
DARRÉON Joseph : 3 Avril
DIGNOSCLE Bernard : 29 Mars
DOMINGIE Joseph : 2 Octobre
DUBOURDIEU Joseph : 24 Août
DUCLA Jean : 25 Octobre
DUCOS Jeanne : 18 Décembre
DUCOS Jean : 6 Janvier
DUCOUSSO Jean : 31 Mars
DUCOUSSO Marie : 18 Août
DUGRIT Françoise : 14 Mai
DUPOUY Catherine : 26 Février
GAZÈRES Arnaud : 8 Septembre
GOURGUES Martin : 19 Janvier
LABARBE Bernard : 19 Août
LABATUT Jean : 19 Juillet



LACAZE Joseph : 3 Novembre
LAPEYRUSSE Madeleine : 12 Janvier
LARNAUDE Pierre : 19 Août
LASSIS Jean : 7 Février
LASSUS Blaisie : 26 Mai
LAVAL Caroline : 29 Mars
MAURA Jeanne : 5 Mars
NINEY Marie : 15 Novembre
PESQUIDOUS Marie : 25 Décembre
PIFFETEAU Auguste : 2 Mai
POUYMEMBRAT Jean : 17 Février
QUINTILLA PASCUAL José:
18 Novembre
SOULÉ Jean : 12 Mars
ST MEZARD Jean : 24 Février
ST SEVER Baptiste : 5 Juillet
TARRIT Pierre Louis : 3 Novembre
VIGNERON Louise : 28 Janvier
VILLENEUVE Jeanne : 28 Août

Etat civil Castelnau d'Auzan / Etat civil Labarrère

ÉTAT CIVIL 2017



NAISSANCES

FOURCROY WEFFLING Peter : 02/05/2017
LEMONNIER Louane : 19/04/2017
LE GARREC Aya : 08/05/2017
MOTA TEIXEIRA Raphael : 07/02/2017
OUHIHE Kenzah : 16/08/2017

MARIAGES

DURANDET Cyril et DELETTRE Claire : 14/07/2017
MUNIOS Jean Jacques et BRUANT Nathalie : 21/01/2017
POUDRET Louis et MOOTEALLO Venicha: 02/12/2017



DÉCÈS

BOURLET Marie : 19/01/2017
CAPIN Jeanne : 14/02/2017
CESARO Patrick: 21/08/2017
DE CORTE Philippe: 15/09/2017
DE LUCCHI: 13/12/2017
DOS SANTOS Marie: 16/01/2017
DRUILLET Marie Madeleine: 14/03/2017
DULIN Madeleine: 22/11/2017
DUMOULIÉ Aline : 31/05/2017
FANCHAMPS Pierre : 18/01/2017
FAVRE Marie-Josèphe: 24/09/2017
GONZAGA Louis : 27/09/2017
LABAT Patrick : 30/04/2017
LACOUR Francis: 05/10/2017
LAMOR Jacqueline : 04/05/2017
LAPORTE Jacqueline: 17/11/2017
NOURRY Thérèse: 05/02/2017
OKATY Valérie: 27/10/2017
PIAI Angèle : 27/02/2017
PHILIP Carmen: 13/12/2017
RICAUT Odette: 03/11/2017
RONCALLI Jean-Pierre: 20/03/2017
SAINT MARTIN Daniel: 14/12/2017
SARTHE Yvonne : 04/02/2017
TÉCHENÉ Marie: 20/03/2017
TISNE Guy : 14/03/2017
VAN DAMME Martine: 20/04/2017



Liste arrêtée le 20/12/2017

DÉLIBÉRATIONS

N°	DATE	OBJET
2017-029	11/09/2017	Marché Travaux Aménagement de mise en sécurité et d'accessibilité du centre bourg de Labarrère et de la rue des écoles de Castelnau d'Auzan
2017-030	11/09/2017	Taxe d'habitation: Abattement spécial à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides
2017-031	11/09/2017	Unification des codes postaux
2017-032	11/09/2017	Subvention association "LES DESERTEUSES EN FOLIE"
2017-033	16/10/2017	Bail commercial café des sports
2017-034	16/10/2017	Convention orange : travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques
2017-035	16/10/2017	Modifications des statuts de la Communauté des Communes du Grand Armagnac au 1er janvier 2018
2017-036	16/10/2017	Prêts 2017 : Aménagement de mise en sécurité et d'accessibilité du centre bourg de Labarrère et de la rue des écoles de Castelnau d'Auzan.
2017-037	16/10/2017	Décision modificative budget communal
2017-038	16/10/2017	Remboursement arrhes pavillon
2017-039	16/10/2017	Règlement relogement locataires pavillon
2017-040	13/11/2017	R.I.F.S.E.E.P. AU 01/01/2018
2017-041	13/11/2017	Travaux d'effacement du réseau de télécommunications
2017-042	13/11/2017	Avenant n°1 Marché Aménagement des Allées Lafayette et Place de Verdun
2017-043	27/11/2017	Engagement de la commune : « objectif zéro phyto »
2017-044	27/11/2017	Tarifs locations pavillons et camping au 01/01/2018
2017-045	27/11/2017	Convention pays d'armagnac : Mise à disposition de panneaux d'interprétation
2017-046	27/11/2017	Subvention association « CAC 32 »
2017-047	21/12/2017	Vœu en soutien à l'antenne SMUR du Centre Hospitalier de CONDOM
2017-048	21/12/2017	Dénomination voie communale
2017-049	21/12/2017	Réhabilitation de la Piscine Municipale: demande de subvention DETR

VOS MAIRIES ...

MAIRIES - Ouverture au public		
	CASTELNAU & Agence Postale Communale	LABARRÈRE
LUNDI	9 h 00 à 12 h 15	
MARDI	9 h 00 à 12 h 15	
MERCREDI	9 h 00 à 12 h 15	10 h 00 à 12 h 00
JEUDI	9 h 00 à 12 h 15	
VENDREDI	9 h 00 à 12 h 15	14 h 00 à 17 h 00
CONTACT		
Téléphone	05.62.29.23.43	05.62.29.40.30

Cette année,
la Rencontre des Castelnau
se déroulera Dimanche 29 Juillet 2018
à
**CASTELNAU
D'ESTRETEFONDS**



SICTOM

Le lancement des nouvelles consignes de tri en 2012 sur l'ensemble du Gers, nous a permis de mettre plus de déchets recyclables dans notre poubelle jaune : les papiers et tous les emballages (*plastiques, cartons, métal*).

Ainsi, en 2016, nous avons collecté 1432 tonnes de déchets recyclables. Le tri n'est pas parfait mais il s'améliore. Nous sommes passés de 281 tonnes de refus (2015) à 269 tonnes (2016) qui partent à l'**ENFOUISSEMENT**. Oui, je dis bien "**ENFOUISSEMENT**" car nos erreurs de tri ainsi que nos ordures ménagères sont enfouies sur le site du Houga. En 2016, nous avons enfoui 6231 tonnes de déchets (*erreurs de tri 269 tonnes et ordures ménagères 5962 tonnes*).

Nous produisons beaucoup trop de déchets. En 2015, le SICTOM de Condom produisait 227 kg/habitant. En 2016, une légère diminution a eu lieu et nous sommes passés à 222 kg/hab.

Alors comment faire pour réduire encore plus nos déchets ?

- utiliser un composteur ou lombricomposteur.
- pour ceux qui le peuvent, acquisition des poules.
- réduire les emballages par l'achat d'aliments en vrac ou peu emballés.
- redoubler d'efforts quant au tri de nos déchets.

N'oublions pas que la réduction des déchets entraîne une diminution des coûts !

INFO COMMUNALE

Les conteneurs semi enterrés accidentés près de l'aire de jeux vont prochainement être réinstallés.

Les conteneurs aériens sur la route de Torrebren qui devaient être supprimés pour raison de sécurité ont pu être réinstallés à proximité.

(merci à Mr Daniel BATMALE qui a proposé d'empiéter sur ses terres).

Les Déchèteries :

Nous vous rappelons les horaires de nos déchèteries :

Condom :

lundi à samedi :

8h-12h ; 13h30-17h

Montréal/Valence sur baise:

lundi, mardi, jeudi, vendredi :

8h-12h ; 13h30-17h ;

Samedi : 8h-12h

Vic-Fezensac :

lundi à samedi :

8h-12h ; 13h30-17h



Ecole

Un grand MERCI aux élèves, aux parents et aux enseignants de l'école de Castelnau d'Auzan Labarrère qui ont participé à l'action « réduction des déchets » : « Donner plutôt que jeter ! » qui a eu lieu du 21 au 24 novembre 2017.

L'objectif de cette action a été double : réduire nos déchets dans nos poubelles en collectant des habits, des jouets en bon état et réutiliser les vêtements et jouets en faisant un don aux associations.



Les CM2 de l'école ont également visité le centre de tri d'Auch (Trigone) ainsi que le centre d'enfouissement de Pavie. Cette visite a permis de faire prendre conscience aux élèves que les déchets que nous mettons dans le bac jaune sont triés une deuxième fois par des agents qui sont sur les chaînes de tri. Les déchets que nous ne trions pas (bac vert) partent au centre d'enfouissement, dans un grand trou !!!

Nous vous donnons rendez-vous sur notre site internet :

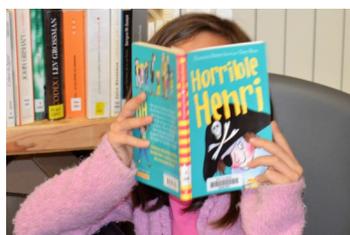
sictomcondom.com pour suivre les informations du syndicat de collecte.

MEDIATHÈQUE

La médiathèque est ouverte
le lundi après-midi et le samedi matin.

Les enfants de l'école s'y rendent tous les jeudis matin.

Chaque année l'équipe de bénévoles choisit des nouveaux documents pour la jeunesse mais aussi pour les adultes.



**N'hésitez plus ,
venez nous rendre visite,
vous êtes les bienvenus !**

ÉCOLE

Samedi 17 Février 2018

Bal costumé & Repas Moules-Frites

3 et 4 Mai 2018

Classe de découverte des GS/CP à Saint Bémat

16 au 18 Mai 2018

Classe de découverte des CE1, CE2, CM1, CM2 à Saint Lary

22 Mai 2018

Rencontre sportive inter-écoles cycle 2 au stade de Castelnau d'Auzan

Courant Mai 2018

Randonnée pédestre des écoles maternelles du secteur à Castelnau d'Auzan

25 Juin 2018

Voyage de fin d'année des élèves de maternelle à la ferme des balances à Seissan

26 Juin 2018

Spectacle de fin d'année



*Photos:
sortie découverte
du village avec
les tous petits*

A.D.L.A.

Au programme des bonnes résolutions ...

Reprise des activités & nouveau professeur !

TOUT NIVEAU - TOUT AGE RDV AU FOYER COMMUNAL

En partenariat avec les associations ADLA et YOGA FIT

tous les mercredis

HATHA YOGA traditionnel
à 19h15
Dès le 10 janvier 2018
Inscriptions auprès de Dan au
06.44.16.40.69



tous les jeudis

FITNESS
à 19h15
Dès le 11 janvier 2018
Inscriptions auprès de Régine au
06.73.19.28.36

Bonne Année et meilleurs vœux !

AMICALE DES JOEUSES DE L'A.J.A.B.C



Un grand Merci à toutes ces personnes de plus en plus nombreuses sur le banc des supporters auzanais, à domicile comme à l'extérieur ! Les encouragements sont sources de motivation !

N'oubliez pas qu'après nos matchs à domicile, l'Amicale des Joueuses vous propose une soirée avec différents Tapas au Club House !

Alors à très vite !

Photo : maillots offert par le Club

--> Ce jour là, Match gagné de deux points contre Barran Mirande Riguepeu (1ère du championnat)

AUZAN BASKET CLUB

La saison a redémarré pour l'ABC avec pour commencer deux nouveaux bénévoles qui ont intégré le bureau. En effet, Arielle Ricaut s'est associée à Patricia Bianchini (trésorerie) et Ophélie Laffargue a rejoint Isabelle Ronda (secrétariat) tandis que Virginie Daspe est toujours épaulée de Fabrice Lalanne (présidence).

Comme nous l'avons annoncé lors de l'assemblée générale, une équipe cadette a vu le jour avec neuf jeunes filles dont deux nouvelles (Marie-Clémence et Aurianne) que nous avons eu le plaisir d'ac-

cueillir. Ce groupe est toujours en apprentissage mais leur coach et les dirigeants s'efforcent de les aider et les encouragent afin qu'elles continuent leurs progressions.

Grâce aux efforts de tous, notre club ne cesse de se développer et le nombre de licences d'augmenter (65 cette année). Aujourd'hui, nous avons le plaisir de compter quelques babies et six équipes allant de mini-poussines, poussines, benjamines, minimes, cadettes et seniors encadrés par des parents et des licenciés.

Le 16 décembre tous les enfants ainsi que les seniors, les dirigeants et les parents se sont retrouvés autour du sapin

de Noël et ont pu partager un goûter, un moment de convivialité très agréable.

Comme tous les ans maintenant, une journée d'handibasket sera organisée, nous vous tiendrons informés lorsque la date sera fixée et nous comptons sur vous pour venir les encourager.



L'Auzan BC vous adresse ses meilleurs vœux et souhaite une très bonne Année 2018 à tous les Auzannais et Labarrérois





Saison 2017 terminée mi-octobre: Pour nos coureurs l'objectif est rempli. Nos 8 compétiteurs ont fait briller les couleurs de Castelnau lors de 280 participations sur les départements du Gers, Landes, Lot et Garonne et Gironde. Au bilan, ce n'est pas moins de 74 places dans les dix premiers qui sont venus étoffer le palmarès du club. A souligner la victoire de Philippe MALLET lors de la nocturne de NOGARO et celle de David CONSTANS au prix de LAGRUE-RE dans le 47. Belle montée en 2ème catégorie de ce dernier! Le moral est là pour améliorer le score la saison prochaine.

Comme d'habitude, merci à nos sponsors AXA Eauze, INTERMARCHE Cazaubon et ULRICK'AERO, ainsi qu'à la municipalité sans qui rien ne serait possible! Saluons également les généreux donateurs de la course d'ARECH du mois de juin, LA BOUBEE D'AUZAN, les domaines de CAUDE, PELLEHAUT, BORDENEUVE, MILLET et VILLA DRIA. Grand merci également aux producteurs LES POTS D'ANNE et LA FERME DE MOUNET qui, malgré les difficultés rencontrées cette année dans la production du canard ont tenu à être présents.

Et bien sûr, une très bonne année à tous!

COMITÉ DES FÊTES DE LABARRÈRE

Futur: 17 février 2018 repas dansant « poule au pot »
 Au mois de Mars : course cycliste organisée par la municipalité, EAUZE olympique et le comité des fêtes.

Pique nique républicain du 14 juillet.

Et bien sur, la grande fête locale fin août.

Passé : fête locale :

On s'amuse
mais
on bosse !



Section Anglais :

Au sein du comité des fêtes... Depuis des années Rosie et Paul proposent un cours de pratique et perfectionnement en Anglais.

Une dizaine de participants se retrouvent pendant les périodes scolaires le mardi à 18h30 à l'ancienne école de Labarrère.

Les sujets variés (actualités, arts, histoire, traditions anglaises...) se succèdent, émaillés parfois de gâteaux pour illustrer une recette, parfois d'une bouteille pour fêter un événement, souvent d'éclats de rire et de discussions passionnées tantôt en Anglais, tantôt en Français... On ne s'ennuie pas !

Les « leçons » toujours sur support papier, sont souvent agrémentées de vidéos: documentaires, films, théâtre.

Nous serions heureux d'accueillir de nouvelles personnes désireuses de se perfectionner dans la langue de Shakespeare - et parfois d'aider nos professeurs d'origine anglaise à approfondir leur connaissance du Français.

Contact: Rosie Bennett
 (Abournics@aol.com) ou Paul Buckle
 (paulbuckle@tournepique.fr)



Sous un beau soleil



Merci les anciens et bénévoles



Application maxi pour nettoyer les escargots



Section Anglais

FNACA

Dates à retenir pour la F.N.A.C.A. et les Anciens Combattants de CASTELNAU D'AUZAN-LABARRÈRE, lesquels vous souhaitent **une très bonne année 2018.**

L'Assemblée Générale a eu lieu le samedi 16 décembre 2017 à 11 heures au FOYER en présence de Monsieur et Madame Jean CAPERAN, Président Départemental et les élus locaux, suivie d'un repas à la LOUPIOTE.

Lundi 19 mars 2018 : Messe à 9 heures à la Cathédrale d'AUCH suivie par une cérémonie au Monument aux Morts. Ensuite nouvelle cérémonie à 12 heures à LABARRÈRE puis à 17 heures à PARLEBOSQ.

Rameaux : Le dimanche 25 mars 2018 au Monument aux Morts, avec Messe, suivi d'un apéritif et d'un repas amical - ouvert à tous, (avec animation et tombola) au FOYER de Castelnau d'Auzan.

Mardi 8 mai 2017 : Fête de la Victoire de 1945 – cérémonie au Monument aux Morts de CASTELNAU D'AUZAN LABARRÈRE, suivie d'un repas amical.

Dimanche 10 juin 2018 : Congrès départemental à LOMBEZ et SAMATAN. Un car est prévu entre CASTELNAU D'AUZAN LABARRÈRE, EAUZE, CAZAUBON et VIC FEZENSAC.

Vendredi 6 juillet 2018 : journée "ÉVASION" gustative à Lès et Bossost (VAL D'ARAN), ESPAGNE.



LYRE NOUVELLE AUZANAISE

RENCONTRE EN CHANSONS
Une guitare, une voix, un même ensemble.

"RENCONTRE EN CHANSONS"
Une guitare, une voix, un même ensemble.

SAMEDI 27 JANVIER 2018
à la salle des fêtes de
LABARRÈRE à 20h30

Une soirée de partage présentée par Martial
Avec la collaboration et la participation
de l'école de musique de
CASTELNAU D'AUZAN-LABARRÈRE

CONSEIL GÉNÉRAL DU GERS
Région Occitanie
Entrée libre

L'école de musique a fait sa rentrée. On compte cette année une quarantaine d'élèves inscrits.

Nous comptons sur vous pour venir les écouter et les encourager.

Les jeunes musiciens ont commencé à travailler pour vous préparer un programme musical en 2018.....

La fête de la musique est à définir....

Les enfants, les professeurs et le bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle soit remplie d'Amour, de Bonheur, de Santé et bien sûr de Musique.

Deux dates à retenir:

- 27 janvier 2018: soirée "Rencontres en chansons" avec la participation de Martial Sancey au foyer de Labarrère.
- 7 avril 2018: audition de l'école de musique qui sera accompagnée d'un repas au foyer municipal de Castelnau

PÉTANQUE AUZANAISE

L'année 2017 a été une année de début de concrétisation de nos efforts sportifs. La pleine implication des joueurs durant les compétitions ont permis de réaliser un résultat global plus que satisfaisant et surtout augure de futures conquêtes pour 2018 (pourquoi pas un titre, nous sommes passés si prêt cette année.)

Nous avons eu en 2017 l'honneur d'organiser sur nos installations le Championnat du Gers Doublettes Vétérans ainsi que les huitièmes et quarts de Finale du Championnat des Clubs Seniors 2^{ème} Division.

Notre effectif, hélas, trop faible ne nous permettait pas d'être en même temps acteur et organisateur, c'est bien dommage.

Un grand MERCI à tous ceux qui sont venus nous aider bénévolement durant ces manifestations alors qu'ils ne sont pas licenciés au club. Cela nous fait chaud au cœur. Toute cette implication sportive et bénévole renforce notre image et c'est le club qui en sort honoré.

Les finances sont saines. Elles ont été réalisées grâce à vous tous.

Petite note noire au tableau, Un effectif faible, trop faible pour pouvoir être présent sur toutes les compétitions et dans toutes les catégories. C'est donc un appel à tous ceux qui ont envie de nous rejoindre, on a besoin de vous, Alors n'hésitez pas !!!

Le Club compte 23 licenciés soit 2 de plus qu'en 2016, c'est bien mais l'objectif pour 2018 serait d'arriver à 30 licenciés.

Nous remercions particulièrement la municipalité qui est toujours derrière nous pour nous aider avec une subvention annuelle mais aussi avec des investissements sur les installations et cela nous permet de mieux réussir nos manifestations, de pouvoir nous réunir et nous réchauffer l'hiver. Mais aussi à notre écoute chaque fois que nous en avons eu besoin.

Bilan sportif 2017

Pour les concours individuels de la FFPJP, chacun est libre d'y participer en Tête à Tête, doublettes ou triplettes. Beaucoup l'ont fait. Certains ont obtenu de bons résultats d'autres ont eu moins de réussite. Mais l'important était de participer et de prendre du plaisir à « **pétanquer** ».

Nous avons organisé : 1 concours

pour la Fête de Castelnaud : 34 doublettes inscrites. C'est un très bon résultat.

4 concours officiels qui ont vu une très bonne fréquentation.

Coupe du Gers notre équipe, éliminée au second tour s'est retrouvée en coupe de la présidente où nous avons été éliminés sans la possibilité de défendre nos chances en coupe du comité. On fera mieux en 2018.

Championnat des clubs vétérans 2^{ème} division, malgré tous nos efforts notre équipe a terminé dans les quatre derniers de la poule ce qui devrait signifier la descente en troisième division. Nos anciens vont devoir mieux s'appliquer en 2018. A noter l'excellente ambiance qui règne dans ces compétitions.

Championnat des clubs Seniors 4^{ème} Division, 2 équipes engagées, toutes les deux sont sorties de poules. L'équipe 2 c'est fait éliminer en 8^{ème} de finale. Par contre l'équipe 1 s'est faite éliminer en demi-finale sur le score de 16 à 20 par Bezolles qui a gagné la finale. Ce fut un grand moment et nous aurions pu avec un peu plus de chance et d'application aller au bout et remporter le titre.

Sportivement nous n'avons pas à rougir de tous nos résultats et nous ferons bien mieux en 2018.

Prévisions 2018

Doublettes Eliminatoire secteur Adour 22 Avril 2018 à 8h00 ; Concours FFPJP en doublettes le 22 Avril 2018 à 14h30 ; Concours FFPJP en doublettes 55 ans et + le 28 Juin 2018 ; Concours fête de Castelnaud en Doublettes ouvert à tous le 21 Juillet 2018 ; Concours FFPJP en doublettes le 14 Août 2018 en semi nocturne à 19h

Engagement d'une équipe en coupes du Gers.

Engagement de deux équipes en Championnat des clubs 3^{ème} et 4^{ème} division.

A cela bien entendu viendra se rajouter l'organisation des vendredis soir ouverts à tous et les soirées Pétaques d'été qui en 2017 ont eu une fréquentation plus importante qu'au paravant.

Vous pouvez donc constater que LA PETANQUE AUZANAISE ne va pas rester au repos pour 2018. Cependant La pétanque est un Loisir et c'est comme cela que l'association le conçoit ce qui veut dire que la porte est ouverte POUR TOUS et à tout âge. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

*Renseignements Alain Lentin
Téléphone : 0562292553
ou 0603783915*



Journée Annuelle avec nos amis Sapeurs Pompiers de Castelnaud d'Auzan



Championnat des clubs seniors 2017 - 4ème division - Demi finale Castelnaud d'Auzan - Bezolles

DES RACINES ET DES GRAINES

Notre association vous propose tous les jeudis de 14h30 à 16h30, des ateliers couture-déco ou bricolage.

Cette année notre Salon BIO-ZAN fête ses **10 ans**.

Cours d'Anglais---Soirée Réunionnaise---Grainothèque---

Bourse aux Plantes---Visites de

Jardins---Balade Botanique---

Ateliers: Ecologie, Permaculture---font partie de nos activités.

Nouveautés 2018:

Atelier Lecture et Ecriture avec Frédéric Blémond;

Atelier: Initiation Informatique avec Dominique Manchado.

Jour et heure à définir, vous aurez tous les détails sur notre site à partir du 20 janvier.

Toute notre équipe se joint à moi pour souhaiter à tous les Auzanais et Auzanaises une excellente Année 2018.

Maithé LACOUR



BIOZAN
(Salon Bio et Eco)

10 ans déjà (2008--2018)

Samedi 31 mars de 15 à 19h
Dimanche 1^{er} avril de 10 à 19 h

Salle polyvalente
Castelnau d'Auzan-Labarrère

Organisé par 'Des Racines et des Graines' site: ouzan-nature-culture_djmdo.com
Artisanat-Producteurs - Habitat- Associations- Bar et Restauration-
Ateliers-Dimanche-Cooking-Cinéma
Associés Locaux du Développement Durable

ROUNDÉOU D'AOUZAN « Génération Mouvement »

Les activités se diversifient. Le Vide Grenier de juillet nous a permis de participer à l'animation du village et à récupérer financièrement ; nous n'aurons pas besoin de subvention pour 2018.

Nos activités depuis juin :

- Belote : les mardis après-midi et certains dimanches après-midi ;
- Gym douce : les vendredis à 9 h 45, effectif en hausse, 17 personnes ;
- Petit loto et fêtes anniversaires : tous les 2 mois, le mardi après-midi ;
- Pédicure : tous les 2 mois, le mercredi à 13 h 30.



Le 22 novembre, organisée avec la Fédération Départementale, a eu lieu une journée « Prévention des Risques et perte d'autonomie » animée par La Croix Blanche. Cette dernière a initié les seniors aux gestes de 1^{er} secours et risques domestiques. 23 personnes ont participé et apprécié cette journée.

A l'initiative de la « Conférence des Financeurs » et sur les conseils des médecins du village, une diététicienne du Réseau NUTRIMANIA nous a présenté une série de 7 ateliers, tous les lundis matin du 7 novembre au 18 décembre.

« Rester en pleine forme et découvrir les clés d'une alimentation favorable au bien vieillir » .
Tout plein de recommandations et de bons moments passés ensemble.



Samedi 9 décembre a eu lieu la sortie Ronde des Crèches. Le thème de cette année était « A la Conquête de l'Ouest Américain » Gimbrède avait mis l'accent sur l'orpillage.

Pour 2018, nous repartons avec le même dynamisme : les activités habituelles continuent, nous avons le projet d'un

voyage d'un jour mais le lieu et la date sont encore à décider.

Une ½ journée prévention routière aura lieu le 12 février à Eauze avec le club d'Eauze.

Le lundi 2 avril aura lieu le Vide Grenier de Pâques à la salle polyvalente.

L'Assemblée Générale, ouverte à tous, aura lieu le Samedi 27 Janvier 2018 au Foyer Municipal de Castelnau, à partir de 11 heures. Elle sera suivie d'un repas. Inscriptions et renseignements avant le mardi 23 janvier au 06 71 19 46 60

RUGBY B.A.R.C.

Le B.A.R.C. (Bas Armagnac Castelneau d'Auzan) la balle Rugby Club) remplace ovale. Cette action dans le long terme nous permettra de pérenniser notre Club et rendre aussi aux jeunes ce que nos anciens nous ont apporté.

L'objectif majeur est de faire Amoureux du ballon ovale, ve- un seul club, une identité com- nez nous rejoindre dans ce mune, une unique trésorerie et challenge prometteur. et une même politique sportive.

Nous allons démarré dans les deux écoles (Cazaubon et

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



ST HUBERT LABARRÉROISE



Le vendredi 7 juillet a eu lieu notre assemblée générale; je remercie la présence de Messieurs le Maire, Maire délégué et adjoints ; Ils ont pu comprendre le fonctionnement et les souhaits de notre société.

ler au mieux ces espèces. J'attire votre attention, chasseurs Labarrérois votre présence est primordiale le résultat de nos chasses en dépend. Merci à vous

REPAS DE LA St HUBERT

Belle animation en ce vendredi 28 juillet. Quelques 230 convives sont venus déguster cerf et sanglier préparés par Enzo et son équipe, la chaleur et la convivialité étaient de mise.

Au mois de septembre les chasseurs aux chiens d'arrêt ont eu le plaisir de découvrir des compagnies de faisans sauvages. Les battues aux chevreuils sangliers et renards ont repris de plus belle pour essayer de régu-



La Saint Hubert vous souhaite une bonne année 2018



LA GAZETTE

AUZANO-LABARRÈROISE

**Retraçons avec vous un passage douloureux de notre commune.
Un récit oublié, méconnu ou vague souvenir, qui marqua notre histoire
autant de par sa cruauté que par sa motivation... atypique !**

L'AFFAIRE DU BÉRET - 1^{ère} partie

Le domaine du Fresquet est une jolie ferme blanche, enfoncée dans les champs entre Éauze et Castelnau d'Auzan. Dans cette maison vivait la Famille Ducassé au début du siècle dernier: le père Valéry, son épouse Marie-Louise, leurs trois petits, Raymond, 10 ans, Madeleine, 9 ans et Germaine, 2 ans ainsi que les parents de Valéry, Jean et Jeanne. Ces sept personnes vivaient tranquillement, s'occupant de leur terrain avec l'aide d'un valet, Marcel Bonnefemme. L'homme a déjà travaillé pour eux dans le passé, de 1912 à 1914, puis il est parti à la guerre comme beaucoup de jeunes de son âge et ne fut libéré qu'en 1920. Il reprit peu après son service chez les Ducassé. Aimés dans la région, estimés des voisins, les fermiers du Fresquet traitent Bonnefemme avec bonté et celui-ci partage leur table à chaque repas.

C'est au mois de février 1923 que se produit l'accrochage. Le mercredi 21 février, au matin, Marcel Bonnefemme est de fort mauvaise humeur. La veille au soir, sur l'un des chenets, il a suspendu un vieux béret mouillé pour le faire sécher, et ce matin, il ne le trouve plus. « Où qu'il est, mon béret ? » demande le domestique avec insistance à Valéry Ducassé. Le fermier est un brave homme mais, à la sixième ou septième demande, il envoie Bonnefemme voir ailleurs. Celui-ci s'empresse de harceler Mme Ducassé qui, pas plus que son mari, ne sait ce qu'est devenu le bé-

ret. De plus, quelle importance ? C'était un vieux couvre-chef et les Ducassé savent que leur valet en possède un dans son armoire, bien plus neuf et propre ! Le béret est probablement tombé durant la nuit dans le foyer où il s'est entièrement consumé.

La matinée est très désagréable. Dans les vignes, Bonnefemme travaille nu-tête, sans adresser un mot à quiconque, le visage ferme et dur. Au cours du repas de midi, la litanie reprend.

« Où qu'il est mon béret ? »

- Ah, ça suffit ! Tu ne vas pas continuer à nous faire cagner avec ton béret ! On le cherchera cet après-midi, mais arrête de nous casser les oreilles ! »

L'après-midi même, Bonnefemme se rend à Castelnau d'Auzan pour y prendre du pain et il en profite pour acheter, pour la somme de 13 francs, un autre béret.

Le soir, au dîner, Valéry s'adresse à son domestique:

« Marcel, on a cherché partout, on n'a pas trouvé ton béret. »

Marcel ne répond pas et se contente de boire sa soupe, l'air buté et mécontent. Une fois le repas fini, il se lève et se rend dans sa chambre. Mais il n'a pas l'intention de dormir. Il quitte ses sabots et pieds nus, à pas de loup, il revient vers la cuisine. La porte est fermée, à cause du froid. Tant mieux. Marcel se penche et colle son oreille contre la cloison de bois, pour entendre ce qu'on y dit. En fait, il espère qu'on va parler de lui. Et cela ne rate pas. Valéry, son épouse et ses parents commentent l'étrange

comportement du domestique face à une si ridicule affaire de béret. Mais le sujet n'est évoqué qu'un instant, et les conversations autour de la ferme reprennent et les bons mots de fin de repas en buvant la goutte d'armagnac près de l'âtre.

Soudain, le fermier, qui s'apprêtait à aller se coucher, tire la porte de la cuisine, et voit Bonnefemme, déséquilibré, qui manque de s'écrouler au sol, à ses pieds. Furieux, Valéry Ducassé lève le ton:

« Je t'y prends à écouter aux portes! Canaïo! File te coucher! Et si jamais je te surprends à nouveau, je te foutrai dehors à coups de bâton! »

Le 22 au matin, au petit déjeuner, Mme Ducassé se montre conciliante. Elle s'approche de son domestique.

« Marcel, comme nous ne t'avons pas retrouvé ton béret, nous allons te le rembourser. Voici 15 francs. »

Marcel regarde les quelques pièces de monnaie qui tombent dans sa main, et répond:

« Non, madame, je n'en veux point.

- Mais voyons, Marcel, ce n'est rien, garde-les !

- Non! » fait-il en laissant tomber les pièces au sol en quittant la salle.

Mme Ducassé se baisse pour ramasser l'argent. Mais qu'a-t-il donc, cet imbécile?

Les Ducassé ont d'autres chats à fouetter le jeudi, c'est jour de marché à Éauze. Le soir venu, la famille Ducassé s'assied une nouvelle fois à table pour le souper. Marcel Bonnefemme, lui, depuis leur retour du mar-

ché, continue d'égrener, sans bouger, du maïs dans le couloir. Au bout de deux appels de Valéry, la porte s'entrouvre, le valet passe sa tête par l'embrasure, puis après un rapide coup d'œil, il la referme. On entend ses pas s'éloigner en direction de la chambre puis claquer ses sabots lorsqu'il se rapproche de la cuisine.

Il est 19 heures. La porte de la cuisine s'ouvre, et Valéry Ducassé qui lui fait face reste interdit. Marcel Bonnefemme est là, devant lui. C'est sa dernière vision. Un bruit énorme, terrible, comme un coup de tonnerre ...

*la suite à la prochaine
édition du bulletin municipal*